

SARS-POTERIES
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE CCAS
JEUDI 21 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le jeudi 21 septembre à 18 heures 30, le conseil d'administration du Centre d'Action Sociale de la commune de SARS-POTERIES s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Sandra BROGNET, maire, présidente du CCAS.

Etaient présents : Sandra BROGNET, Isabelle MAIRESSE, Angélique DUCHESNE, ~~Franck HUGOT~~, Céline BOUVY, Aurore Walemme, Gabrielle PIERART, ~~Laurent SAUVAGE~~, Annie DUVETTE, Typhaine MAILLARD, Sylvie MOLITOR

Absent : Franck HUGOT a donné procuration à Mme Brognet

Laurent SAUVAGE

Date de convocation : 14 septembre 2023 - **Date d'affichage :** 14 septembre 2023

Nombre de membres afférents au conseil : 11 - **Membres présents :** 9

Qui ont pris part aux délibérations : 10

Secrétaire de séance : Mme Mairesse

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 23 mai 2023

Madame la présidente, demande aux Membres du Conseil d'Administration s'ils ont des remarques éventuelles concernant le procès-verbal de la réunion du 23 mai, qui leur a été transmis par mail avec la convocation.

Aucune remarque

Pour : 10

Contre :

Abstention :

Modalité de vote : main levée

2. Colis des aînés - 268 colis en 2023

Vu la hausse des prix, la question se pose sur ce qui va être supprimé du colis. Apparemment la terrine n'a pas plu. Les toasts n'étaient pas appréciés non plus tout comme les chips.

A l'unanimité, la terrine, les biscuits apéro et les toasts sont supprimés du colis.

Mme Molitor et Mme Bouvy se chargent d'aller négocier avec le directeur de Carrefour
Mme Mairesse se charge de contacter le boulanger de Beugnies. A savoir les coquilles étaient à 4.80€ les 250 grammes en 2022.

Mme Brognet se charge de commander les bonbons au miel.

La préparation se fera le jeudi après-midi en deux équipes :

- 15h : livraison des produits + déballage
- 17h30 mise en sacs

La distribution se fera le samedi 16 décembre à compter de 10 heures.

3. Repas des aînés

Le repas se fera le 14 avril car l'association le Bon accueil a bien voulu changer sa date.

Mme Mairesse recontacte Alexis et Lucas Passion afin de confirmer leur présence le 14 avril. Le coût de la prestation est de 660 euros.

Mme Mairesse se charge de prendre contact avec Bernaupré pour les boissons.

Pour le traiteur, il faut demander des devis à Osselaer et Christophe Carlier. Il faut demander deux trois menus différents avec le pain et le personnel pour servir. L'année dernière, l'entrée était trop copieuse.

Le thème pourrait être le Printemps, à confirmer.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est close à 20h02

Suivent les signatures.

Sandra BROGNET
Présidente

Isabelle MAIRESSE
Secrétaire de séance